

# Pourquoi l'estimation de 250 000 micro-travailleurs en France est exagérée

[theconversation.com/pourquoi-lestimation-de-250-000-micro-travailleurs-en-france-est-exageree-113960](https://theconversation.com/pourquoi-lestimation-de-250-000-micro-travailleurs-en-france-est-exageree-113960)

Pauline Barraud de Lagerie Maîtresse de conférences en sociologie, Université Paris Dauphine – PSL



Les plates-formes de micro-tâches proposent à des entreprises d'externaliser en ligne des tâches répétitives à une foule d'internautes qui peuvent travailler à toute heure, en contrepartie d'une rémunération à la tâche de quelques centimes d'euros. Ce phénomène, incarné par la plate-forme Mechanical Turk du géant du web Amazon, existe également en France, notamment sous les traits de la plate-forme Foule Factory (récemment rebaptisée Wirk pour ses clients). Ce nouveau mode de sous-traitance pose des questions importantes, en particulier en ce qui concerne les rémunérations et les conditions d'activité des travailleurs, comme l'a souligné un rapport de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Mais quelle est la taille de la « foule » sur ces plates-formes dites de crowdworking ?

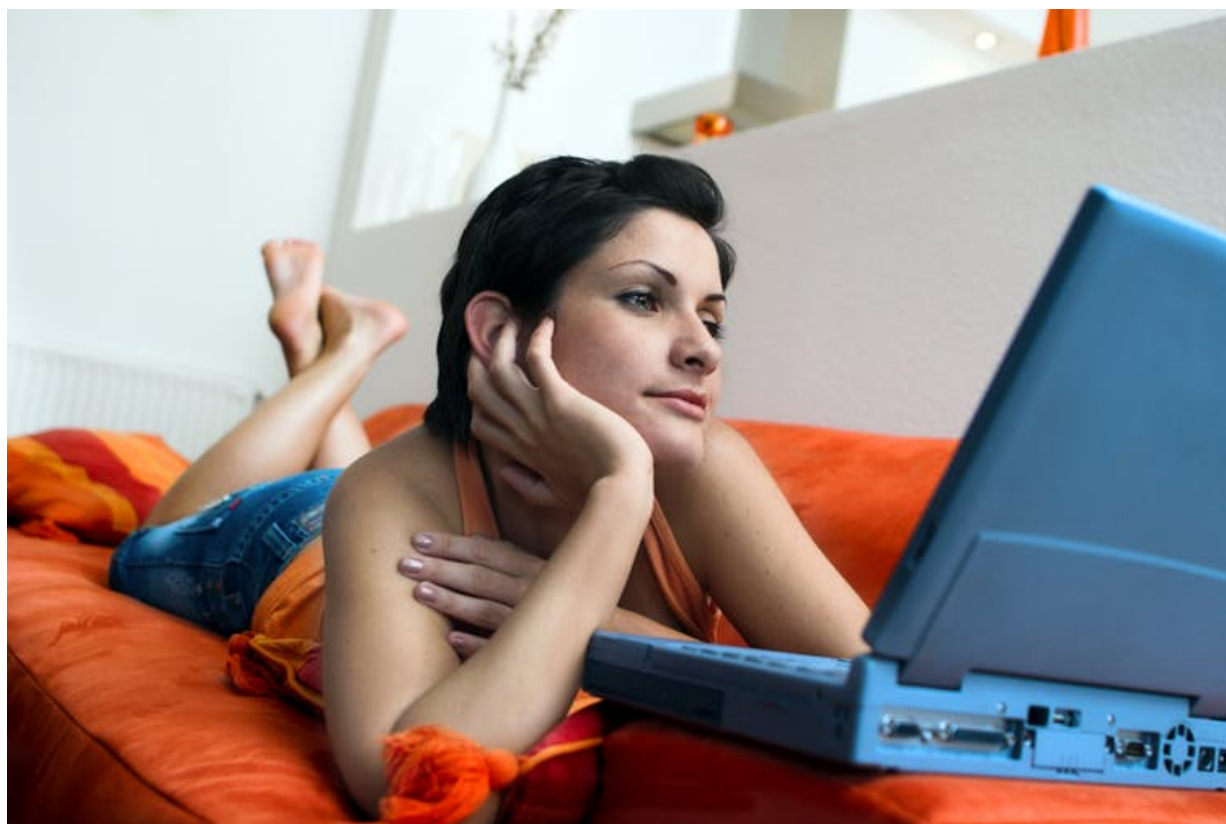
Très récemment, un article publié dans le quotidien Le Monde titrait « Jobs du clic : la France compte plus de 250 000 micro-travailleurs ». Il reprenait en fait les ordres de grandeur d'une étude réalisée par une équipe de chercheurs qui recensait 250 000 micro-travailleurs occasionnels, 50 000 micro-travailleurs réguliers, 15 000 micro-travailleurs très actifs. Ces chiffres paraissent énormes, mais ils sont

surtout très discutables – comme nous le détaillons ici.

## Inscriptions et visites : deux mauvais indicateurs

---

D'abord, partant des chiffres officiels d'inscription publiés par sept plates-formes de crowworking, les auteurs estiment à 266 126 le nombre d'individus inscrits en France sur au moins une plate-forme. S'il est interprété comme reflétant la population des micro-travailleurs dits « occasionnels », c'est en fait une mesure des inscriptions auquel renvoie l'ordre de grandeur de 250 000 relayé dans les médias (Le Monde, Le Figaro, BFMTV, France Inter, etc.). Or, on sait bien – et les auteurs eux-mêmes le rappellent – que le nombre d'inscriptions enregistrées n'est pas une mesure fidèle de l'activité sur un site web. Sur les plates-formes comme sur les sites Internet, parmi les gens qui créent un compte un jour, beaucoup n'en font plus rien par la suite. Ce chiffre ne permet donc absolument pas de saisir la population des micro-travailleurs, même « occasionnels ».



Le visiteur est-il un simple badaud ou un utilisateur actif ? StockLite/Shutterstock

Ensuite, s'appuyant sur les données d'un site spécialisé, les auteurs estiment à 52 337 le nombre total de visiteurs uniques qui se sont connectés à au moins une de ces plates-formes depuis la France sur la période juillet-septembre 2018. D'après eux, ce chiffre désigne la population des utilisateurs « réguliers », c'est-à-dire qui se connectent au moins une fois par mois. Or, un individu qui se connecte sur des appareils différents (chez lui et à son travail, par exemple) est ainsi compté plusieurs fois. Surtout, le fait que tous ces « visiteurs uniques » soient des « utilisateurs » paraît sujet à caution. Les auteurs justifient cette affirmation par la durée relativement longue des visites (de 5 à

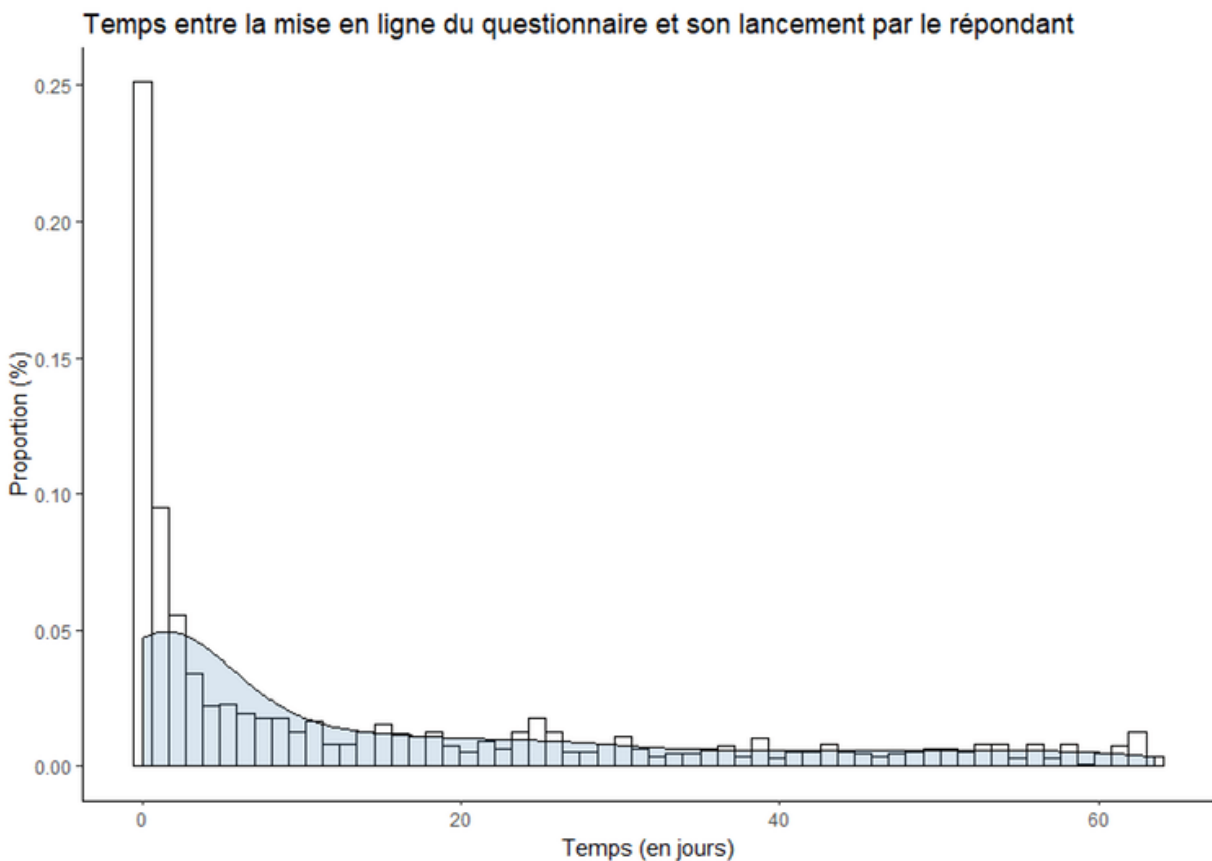
35 minutes en moyenne selon les plates-formes), sans tenir compte du fait que, sur ces plates-formes, des micro-travailleurs connectés à longueur de journée tirent mécaniquement la moyenne vers le haut et cachent les badauds simplement passés visiter la plate-forme sans y travailler. De ce chiffre non plus, on ne peut pas déduire grand-chose.

## Comment réaliser une estimation plus juste ?

---

Enfin, les auteurs estiment la population active sur les plates-formes en recourant à une technique dite de « capture/recapture ». Cette méthode, utilisée notamment en bioécologie (pour estimer la population totale des poissons d'un bassin par exemple) fonctionne ainsi : on capture des individus, qu'on marque et qu'on libère ; plus tard, on refait une capture, on repère ceux qui ont déjà été marqués ; on en déduit enfin une estimation de la population totale. Pour la mettre en œuvre, les auteurs ont diffusé, sur la plate-forme Foule Factory/Wirk, deux questionnaires à trois semaines d'intervalle. Mais les auteurs avaient donné comme consigne initiale de ne pas répondre au deuxième questionnaire si l'on avait répondu au premier, ce qui les conduit à surestimer la taille de la population. Et, surtout, il n'y a a priori aucune raison de considérer, comme ils le font, que l'estimation ainsi obtenue (2 792 usagers de Foule Factory/Wirk, 14 903 micro-travailleurs hexagonaux) couvre uniquement les utilisateurs « très actifs », qui se connectent au moins une fois par semaine. En effet, la méthode « capture/recapture » sert précisément à estimer une population totale. Si l'on peut jouer sur le paramétrage (dans un calcul corrigé, les auteurs proposent un chiffre deux fois plus important que celui évoqué ci-dessus), c'est en tous cas ainsi qu'il faut interpréter le troisième chiffre avancé.

Peut-on corroborer cet ordre de grandeur ? Dans le cadre d'un programme collectif de recherches, nous avons nous-mêmes conduit une enquête sur cette même plate-forme de crowdworking (Foule Factory/Wirk), à peu près au même moment que les auteurs. Mais nous avons adopté une méthode différente : nous avons commandé 1000 réponses à la plate-forme. Quelle n'a pas été notre surprise de constater qu'il nous a fallu près de deux mois pour obtenir ces 1 000 réponses !



## Des micro-travailleurs pas tous « très actifs »

Nous pouvons raisonnablement penser avoir capturé le plus gros de la population présente sur la plate-forme pendant cette période, et parvenons ainsi à un ordre de grandeur d'un millier d'individus qui se sont connectés au moins une fois sur une période de deux mois. Par construction, ce chiffre sous-estime la population totale de la plate-forme, mais on peut l'apprécier à la hausse à l'aide de l'estimation des gérants de la plate-forme, citée par les auteurs de l'étude : 3 000 personnes mobilisables en deux mois. Nous voilà donc avec une fourchette de 1 000 à 3 000 usagers de Foule Factory/Wirk, incluant une marge d'erreur qui nous semble raisonnable. Et l'on parle bien ici du nombre total des micro-travailleurs de cette plate-forme, pas uniquement des « très actifs ».

Les « fouleurs » qui ont répondu à notre questionnaire ont d'ailleurs une fréquence de connexion très variable : un tiers d'entre eux déclarent se connecter plusieurs fois par semaine, voire tous les jours ; un tiers plusieurs fois par mois ; le dernier tiers plus rarement. Au total, près de la moitié des répondants à notre questionnaire disent travailler au plus quelques minutes par mois, moins de 20 % plus d'une heure par semaine, et 5 % seulement plusieurs heures par jour. Enfin, les deux tiers des répondants déclarent gagner moins de 5 euros par mois, et seul un sur dix plus de 10 euros. En bref, on ne peut pas dire que ces fouleurs soient « très actifs » : ils sont loin de tous avoir une fréquentation hebdomadaire de la plate-forme et, lorsqu'ils s'y connectent, c'est souvent pour n'y rien trouver à faire ou seulement quelques tâches

payées quelques centimes. Ces observations invalident à nos yeux la comparaison esquissée, dans l'étude des auteurs et dans la presse, entre l'activité sur les plateformes de micro-tâches et celle des chauffeurs Uber ou des coursiers Deliveroo.



Plus les micro-travailleurs croiront qu'ils sont nombreux, plus ils alimenteront une dynamique concurrentielle qui les fragilise. Metamorworks/Shutterstock

## Ne pas céder aux « gros chiffres »

---

En définitive, on peut affirmer que, non, la France ne compte pas 250 000 micro-travailleurs, même occasionnels. Un ordre de grandeur dix fois moindre nous paraît plus vraisemblable, même s'il faut rester prudent vis-à-vis de cette extrapolation. Il nous semble en tous cas crucial de ne pas laisser circuler le chiffre de 250 000 individus pratiquant le micro-travail en France (retenu par la presse, et repris par les auteurs de l'étude).

Si nous refusons de céder aux « gros chiffres », ce n'est pas pour minimiser les questions et problèmes que posent les plateformes de micro-travail. Bien au contraire ! Ce phénomène mérite indiscutablement toute l'attention des chercheurs, des partenaires sociaux et des pouvoirs publics. Mais il est dangereux d'exagérer à cette fin l'ampleur du phénomène. Ne pas céder aux « gros chiffres » c'est aussi refuser de contribuer à faire exister le mythe de la foule. Sur certaines plateformes de crowdsourcing, la foule n'en est clairement pas une. Dans le cas de Foule Factory/Wirk, c'est peut-être même une

« poignée » de travailleurs qui font véritablement tourner la plate-forme. Mais, plus ces travailleurs croiront qu'ils sont des dizaines de milliers, plus ils alimenteront une dynamique concurrentielle qui les fragilise. C'est aussi cela qu'il s'agit d'endiguer.